COMMUNIQUÉ DE PRESSE

REVALORISATION DE L'HABITAT DES POISSONS DANS LA SUZE

Les trois bras de la Suze dans la Ville de Bienne sont l'habitat naturel de diverses espèces de poissons, parmi lesquelles la truite de lac, une espèce menacée, et la truite brune. Il a été constaté, sur la base des observations de pêcheurs, que les sections renaturées du cours principal de la Suze sont bien acceptées comme frayères par les truites. Cependant, il a également été constaté que la probabilité de survie des poissons juvéniles était réduite en raison de l'insuffisance de cachettes. C'est la raison pour laquelle les trois organisations partenaires, à savoir le fonds écologique du courant du Taubenloch d'ESB, le fonds écologique de la BKW et le fonds de renaturation cantonale, ont fait élaborer en commun un projet de revalorisation de l'habitat des poissons dans le cours principal de la Suze ainsi que dans la Suze de Bienne et la Suze de Madretsch. Dans le cadre de ce projet, le fonds écologique local du courant du Taubenloch d'ESB assume le rôle de maître d'ouvrage opérationnel. La planification dans son ensemble s'est déroulée en étroite collaboration avec le Syndicat d'aménagement des eaux de la Suze (SAES) et l'Office des ponts et chaussées du canton de Berne, représenté dans le cas présent par l'arrondissement d'ingénieur en chef III à Bienne.

Outre des objectifs écologiques, le projet doit également respecter une multitude d'autres exigences dans la zone urbaine de Bienne. Le respect des exigences liées à la prévention des crues revêtait la plus haute importance dans ce contexte. Le long processus de planification a finalement débouché sur un projet de revalorisation susceptible d'être autorisé. Celui-ci ne prévoit pas de travaux de construction massifs dans le chenal de la rivière. Au contraire, la revalorisation de l'habitat des poissons se fera au moyen de mesures modestes et décentralisées dans le chenal existant. La construction de fascines de bois mort permettra de proposer aux poissons des abris et des cachettes. Ces simples structures en bois sont bien acceptées par les poissons. Les fascines de bois mort sont des fagots de branches sèches. Elles présentent un diamètre de 30 à 50 cm et une longueur maximale de 2,50 m. Ces dimensions garantissent que les fagots ne s'accumuleront pas au niveau des ponts dans le cas où ils se détacheraient et seraient emportés par les eaux lors d'une crue. Des branches de saule sèches («bois mort») sont choisies afin qu'elles ne bourgeonnent pas, ce qui entraînerait une réduction non voulue de la section du lit de la rivière. L'influence sur la prévention des crues a été calculée pour chacun des emplacements des fascines et le projet de construction ne prévoit de fascines qu'aux endroits jugés appropriés du point de vue de la prévention des crues. Par conséquent, l'autorité compétente pour la délivrance des permis de construire a reconnu que la revalorisation planifiée de l'habitat des poissons dans les trois bras de la Suze ne nuirait aucunement à la prévention des crues.

En connaissance des exigences liées à la prévention des crues et à la conservation des monuments, les trois sections de Suze suivantes ont été retenues et autorisées pour les mesures de revalorisation:

- Cours principal de la Suze: 18 fascines de bois mort dans la section supérieure du cours d'eau, des Gorges du Taubenloch à l'Île-de-la-Suze
- Suze de Bienne: 12 constructions dans la section de la rue de l'Hôpital à la rue du Viaduc, 10 fascines de bois mort côté rive droite ainsi que 2 abris en pierre calcaire du Jura côté rive gauche.
- Suze de Madretsch: 31 fascines de bois mort dans la section supérieure du cours d'eau, des écluses Hauser à la rue des Prés

Les travaux de revalorisation dans le cours principal de la Suze sont adaptés aux mesures globales du projet de l'«Île-de-la-Suze» en faveur des poissons, dans la section entre la rue du Moulin et la rue Gottstatt, de sorte que les deux projets se complètent idéalement et forment un concept global destiné à favoriser la vie des poissons dans la rivière.

Energie Service Biel/Bienne
Gottstattstrasse 4, rue de Gottstatt · Postfach / CP 4263 · 2500 Biel/Bienne 4
T 032 321 12 11 · F 032 321 12 90 · www.esb.ch

Les travaux ne causeront pratiquement aucun désagrément pour la population. Les mesures de construction de modeste envergure ne devraient générer aucun bruit. L'accès aux emplacements de construction est planifié de manière à ne pas entraver la circulation. Seul le barrage de quelques places de stationnement le long de la rive dans la rue de l'Allée sera nécessaire pour une courte durée.

Les fascines de bois mort subiront au fil du temps un processus de décomposition naturelle. Ce processus est pertinent sur le plan écologique car il engendrera de nouvelles niches pour les poissons juvéniles. Une intervention n'aura lieu qu'en cas de risque quelconque pour la sécurité. L'éventuelle accumulation de détritus apportés par les eaux sera périodiquement éliminée si nécessaire.

Les initiateurs du projet sont persuadés que les mesures prévues vont permettre d'améliorer efficacement l'habitat des poissons dans la Suze et ils espèrent un accueil positif de la part des poissons et de la population.

Pour de plus amples renseignements, prière de contacter:

Energie Service Biel/Bienne
Martin Schädeli
Rue de Gottstatt 4
2504 Bienne
Tél. 032 321 13 67
martin.schaedeli@esb.ch

Martin Schädeli, fonds écologique du courant du Taubenloch

Publié le 08.06.2017